

OAI INFO 2014 N°80

BULLETIN D'INFORMATION - PUBLICATION TRIMESTRIELLE

EDITORIAL



© Julien Becker

Valeur juste de la profession

Depuis un certain temps, et le phénomène va croissant, on observe dans le secteur des marchés privés de la construction un nombre important de consultations et concours, qui comportent - au détriment des maîtres d'œuvre - des conditions draconiennes ou imposent aux candidats la réalisation de prestations ou d'études préliminaires substantielles mais non rémunérées. Dans certains cas, ces pratiques confinent à un véritable « **bradage du know-how** » exigé par le client/organisateur et concédé par les bureaux participants. Il est évident que le secteur privé a pour règle la liberté de négociation et que les bureaux soumissionnaires ont la liberté d'investir pour accéder à de nouveaux contrats. Mais la tendance observée fait craindre que le savoir-faire de nos bureaux soit exploité à des bas prix, mettant même en péril dans certains cas l'existence de ces bureaux. Le travail intellectuel et le savoir-faire technique de nos membres sont des valeurs souvent sous-estimées par une bonne partie de notre société et par ricochet par une fraction de nos clients potentiels. Une telle perception inique mène à ce genre de procédures et d'abus.

On doit s'interroger : pourquoi nos prestations ne sont-elles pas considérées à valeur égale à celles d'autres professions intellectuelles? Pourquoi n'y a-t-il plus de confiance sereine dans la valeur de nos prestations? Et pourquoi acceptons-nous une telle situation?

Sommes-nous des « masochistes » qui voulons à tous crins démontrer nos capacités et nos talents même au profit des maîtres d'ouvrage qui imposent leurs conditions exorbitantes, au risque de contribuer à notre propre déclin?
Sommes-nous des idéalistes qui espérons toujours que nos interlocuteurs finiront par reconnaître la qualité de notre travail et nous récompenseront de façon adéquate un jour?
Sommes-nous des défaitistes qui nous plions aux règles du marché libéralisé à tous points de vue, par crainte de ne plus pouvoir exister si nous « ne jouons pas le jeu »?
Peut-être sommes-nous un peu de tout cela?

Nous devons reconquérir le terrain partiellement perdu et faire reconnaître la valeur de nos prestations dans la société.

Certes, le passé est émaillé d'exemples ou plutôt de « contre-exemples » – et il en reste malheureusement encore de nos jours - de projets cahoteux, en particulier de projets dont le budget a explosé et qui laissent l'impression que les maîtres d'œuvres construisaient leurs propres rêves et perdent le lien avec les utilisateurs et les moyens financiers disponibles. Mais la réalité est celle d'une grande majorité de projets réussis, dont on parle malheureusement peu ou prou.

Il est donc important de montrer, d'expliquer ce que nous sommes capables de faire, de lutter contre les préjugés, mais aussi de lutter solidairement contre les procédures d'appel d'offres excessives.

Et cela ne peut pas être uniquement fait par un ordre légal qui mène des campagnes dans la presse, sensibilise le public par la présence aux foires, dans les écoles, par le Bauhärepräis, le Guide-références, etc.

Chacun des membres peut, par son travail compétent, sa création souvent innovatrice et par une approche globale d'une qualité spatiale et/ou constructive dans un cadre budgétaire et temporel donné, montrer la plus-value que nos professions apportent par leurs talents et expertise.

Soyons de vrais professionnels conscients de la qualité du travail presté et de sa juste valeur tout en gardant la vue de l'ensemble comme valeur ajoutée. Ne pratiquons pas du « price-dumping » à notre propre détriment.

Soyons fiers, sans être hautains, et engageons-nous tous solidairement dans la promotion de nos professions pour un futur dans lequel nos projets pourront être réalisés et rémunérés à leur juste valeur.

SOMMAIRE

LA VIE DE L'ORDRE	2
FORMATIONS CONTINUES.....	16
JURISPRUDENCE.....	18
RETROSPECTIVE D'ACTIVITES	20
CONCOURS / RESULTATS	22
FAI	27
TABLEAU DE L'ORDRE	28
ESPACES D'UNE VIE	29
PROGRAMME D'ACTIVITES	32

Sala MAKUMBUNDU
Secrétaire Générale OAI

LA VIE DE L'ORDRE

D'AVRIL À AOÛT 2014

BASE DE DONNÉES DE RÉALISATIONS DE MEMBRES OAI PARTICIPEZ À LA PROMOTION DE NOS PROFESSIONS !

L'OAI a lancé en février 2014 sa **nouvelle base de données interne de réalisations de membres OAI** (architecte, ingénieur-conseil, architecte d'intérieur, urbaniste-aménageur, arch-/ing-paysagiste).



Chaque membre dispose dans cette base de son «armoire» avec ses projets qu'il peut gérer lui-même (ajouts, retraits, mises à jour), et depuis laquelle il peut, par exemple, imprimer ses dossiers de presse ou composer ses dossiers de références,...

Ainsi, seuls le membre en question et l'OAI ont accès à son armoire à projets.

Utilisation par l'OAI pour répondre à de nombreux interlocuteurs : presse,...

L'Ordre utilisera cette base de données de manière continue pour **diverses actions de promotion** de nos professions, telles que :

- ▶ la brochure Architectour.lu
- ▶ la brochure réalisée par Luxembourg for Business sur des projets à l'étranger de membres de l'OAI et sur des projets de membres de l'OAI disposant d'une certification environnementale
- ▶ des articles de presse
- ▶ des demandes de renseignements de la presse écrite et des médias (TV, radio, ...) et d'autres acteurs du secteur
- ▶ le projet OAI de « BKIL » sur base du Baukosteninformationszentrum (www.bki.de)
- ▶ ...

Cet outil a connu un beau succès dès son lancement.

Dans un premier temps, outre la base de données générale, cet outil a été utilisé pour transmettre des propositions pour les activités suivantes :

- ▶ 2^{ème} édition d'Architectour.lu : 257 réalisations proposées
- ▶ Publication sur des réalisations à l'étranger de membres OAI : 57 réalisations proposées
- ▶ Publication sur des réalisations de membres OAI disposant d'une certification environnementale : 26 réalisations proposées
- ▶ Base de données générale : 26 réalisations proposées
- ▶ Base de données de projets non réalisés (concours,...) : 2 projets proposés.

Informations reprises dans la base de données

Pour introduire un projet dans la base de données, il vous suffit de vous rendre dans l'espace membres du site www.oai.lu à la rubrique «bdd réalisations membres oai» => «introduire un nouveau projet» et de suivre les instructions.

Afin de préparer l'insertion de vos réalisations dans la base de données, vous trouverez sur la page d'accueil de la base de données un fichier pdf reprenant la liste des champs à remplir.

Vous pouvez également apporter des modifications aux projets que vous avez déjà introduits dans la base de données. Pour cela, rendez vous dans la rubrique « bdd réalisations membres oai » => « liste des projets déjà introduits ».



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

ENTREVUE AVEC FRANCINE CLOSENER, SECRÉTAIRE D'ETAT À L'ECONOMIE, LE 2 AVRIL 2014



Une délégation de l'OAI, composée du Président **Jos DELL**, du Vice-Président **Andrea DE CILLIA**, et du Directeur **Pierre HURT**, a été reçue le 2 avril 2014 par **Francine CLOSENER**, Secrétaire d'Etat à l'Economie, accompagnée de **Christian SCHULLER** de la Direction générale «PME et Entrepreneuriat», de **Georges REDING** de la Direction générale de l'Energie, et de **Michèle SCHMIT** de la Direction générale de la promotion du commerce extérieur et des investissements.

L'amendement de la loi du 13 décembre 1989 régissant l'OAI, l'application de la loi du 2 septembre 2011 sur le droit d'établissement, la transposition de la directive européenne 2013/55/UE sur les qualifications professionnelles, le suivi de la directive 2010/31/UE sur la performance énergétique des bâtiments, le projet d'un Haut-Commissariat aux PME, l'export du secteur luxembourgeois de la construction et le CRTI-B ont notamment été discutés.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement

RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE MINISTÈRE DE LOGEMENT LE 3 AVRIL 2014

Le groupe de travail OAI «Logement», représenté par la Secrétaire Générale de l'OAI **Sala MAKUMBUNDU**, **Thierry CRUCHTEN** et **Luc WAGNER**, a rencontré **Diane DUPONT**, chargée de la coordination générale au Ministère du Logement, le 3 avril 2014.

La disponibilité des membres pour assister les communes dans le développement de projets de logements, entre autres, dans le cadre du Pacte Logement, a notamment été rappelée. Un projet de circulaire OAI aux communes à ce sujet est en cours de préparation.

Le renforcement de la collaboration entre le Ministère du Logement, le Ministère de l'Intérieur, l'OAI et les autres acteurs de ce domaine, afin de coordonner la diffusion des informations en la matière a également été discutée.

ENTREVUE AVEC LE MINISTRE FRANÇOIS BAUSCH, LA MINISTRE CAROLE DIESCHBOURG, ET LE SECRÉTAIRE D'ETAT CAMILLE GIRA LE 8 AVRIL 2014

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, Président OAI, **Andrea DE CILLIA**, Vice-Président OAI, **Marc FEIDER**, Trésorier OAI, **Gilles CHRISTNACH**, membre du Conseil de l'Ordre, **Martin LAMMAR**, Président honoraire de l'OAI, **Jacques WEYLAND**, membre du Comité des Ingénieurs et **Pierre HURT**, Directeur OAI, a été reçue le 8 avril 2014 par **François BAUSCH**, Ministre du Développement durable et des Infrastructures (MDDI), **Carole DIESCHBOURG**, Ministre de l'Environnement et **Camille GIRA**, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures, accompagnés de **Tom WEISGERBER**, **Claude PAULY** et **Rick WOHL** pour le MDDI, d'**André WEIDENHAUPT** et **Myriam BENTZ** pour le Ministère de l'Environnement, et de **Jean LEYDER** et **Luc DHAMEN** pour l'Administration des Bâtiments publics (ABP).

Dans le **domaine du développement durable et des infrastructures**, la mise à jour des contrats-types architecte et ingénieurs-conseils pour l'Etat / ABP, la transposition de la mise à jour de la directive européenne sur les marchés publics, le CRTI-B, le projet de manuel OAI sur les concours d'architecture et l'application de la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire (plans sectoriels) ont notamment été discutés.

Dans le **domaine de l'environnement**, l'application de la loi du 28 juillet 2011 sur l'aménagement communal et le développement urbain, la simplification de la procédure au niveau de l'AGE en rapport avec la circulaire ministérielle n°3083 concernant la prise en charge de projets par le Fonds de la Gestion de l'Eau, la réforme de l'Administration de l'Environnement (participation OAI au workshop du 23 avril 2014 à ce sujet) et la réforme de la procédure en matière d'établissements classés (commodo-incommodo) ont été abordés.



**ARCHITECT
@WORK
LUXEMBOURG**

1^{ER} ARCHITECT@WORK LES 23 ET 24 AVRIL 2014 À LUXEXPO

Les 23 et 24 avril derniers, Luxexpo accueillait la 1^{ère} édition d'ARCHITECT@WORK Luxembourg organisé par Kortrijk Xpo en collaboration avec l'OAI.

L'évènement s'adresse non seulement aux architectes et architectes d'intérieur, mais également aux ingénieurs-conseils, urbanistes-aménageurs et aux arch./ing.-paysagistes. Résultat: 1.465 visiteurs professionnels présents et des exposants des plus satisfaits.

Comme pour les autres éditions d'ARCHITECT@WORK, une agence de design a signé la scénographie, avec des lieux de rencontre à taille humaine, de forme carrée et homogènes, qui permettent aux exposants de mettre en valeur leurs nouveaux produits. Là où la mise en place de stands uniformes est normalement synonyme d'agencement basique, ARCHITECT@WORK a prouvé qu'il pouvait en être autrement : un cadre élégant, exclusif et chaleureux attendait les prescripteurs.

SAVE THE DATE:

Les dates de la prochaine édition ont d'ores et déjà été arrêtées et sont fixées au 13 et 14 avril 2016 dans les halls de Luxexpo.

Nouveautés sélectionnées

Plus de 150 sociétés exposaient leurs derniers produits et matériaux. Le caractère innovant des produits présentés par les exposants a été examiné par une commission composée de l'architecte Steve WEYLAND et l'architecte d'intérieur Nathalie JACOBY, et accompagnée par Nathalie SANDRA, Charlotte LOOTEN et Sarah WELKER de Kortrijk Xpo, garantissant ainsi à chacun une visite enrichissante.

Divers pôles d'attraction

A cette offre s'ajoutait un programme d'interventions de qualité réunissant des conférenciers de renom.

ARCHITECT@WORK eut notamment le plaisir d'accueillir le paperJam Business Club qui a organisé la conférence '10 x 6 Architecture et transformation' en partenariat avec Archiduc.

Thème de l'édition 2014 : Architecture et Minéralité

Outre une conférence sur le sujet, une magnifique exposition présentait des nouveaux matériaux de nature minérale. Textiles de béton translucide ou dalles phosphorescentes, tels étaient les matériaux aux propriétés uniques et surprenantes qui étaient présentés sous le nom « SCHWERGEWICHTE».

Réactions enthousiastes des exposants et des visiteurs

Les réactions pendant ces 2 jours furent des plus positives. ARCHITECT@WORK a, sans conteste, réussi à se positionner comme l'évènement de référence des prescripteurs.

Un statut qu'il doit à son niveau de qualité, et notamment à son concept novateur, son caractère exclusif, son offre de restauration gratuite en continu et au taux élevé de nouveautés présentées.

Plus d'informations sur www.architectatwork.eu



RENCONTRES CAFÉ-CROISSANT DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENERGIE/ MYENERGY / MEMBRES OAI

Organisées au Forum da Vinci, ces rencontres consistent en un échange d'expériences avec le secteur des concepteurs. **Georges REDING** et **Daniel FLIES** de la Direction générale de l'Énergie, **Bruno BARBONI** de myenergy, et **Markus LICHTMESS**, du bureau **GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS**, apportent, dans la mesure du possible sur place, des réponses aux questions posées préalablement par les membres OAI en relation avec la réglementation en matière de performance énergétique des bâtiments d'habitation et fonctionnels, le conseil en énergie ou l'intégration de mesures d'efficacité et de performance énergétique dans les instruments urbanistiques.

Les réponses d'une portée générale sont répercutées dans la FAQ professionnelle sur le site Internet de la Direction générale de l'Énergie www.energyefficient.lu.

Il est prévu d'organiser 2 rencontres par an. Une trentaine de membres OAI, dont **Jos DELL**, **Gilles CHRISTNACH**, **Steve WEYLAND** et **Max VON ROESGEN**, a assisté à chacune des 2 premières réunions, qui ont eu lieu le 29 avril et le 22 juillet 2014.



ENTREVUE AVEC FÉLIX BRAZ, MINISTRE DE LA JUSTICE, LE 5 MAI 2014

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**, a été reçue le 5 mai 2014 par **Félix BRAZ**, Ministre de la Justice, accompagné de ses collaborateurs **Jeannot BERG** et **Daniel RUPPERT**.

Les initiatives de l'Ordre en matière de simplification administrative ont été présentées. Dans ce cadre, l'importance d'assurer une sécurité de planification a été soulignée.

Le projet de loi n°5704 portant réforme des régimes de responsabilité en matière de construction et le délai de traitement administratif des dossiers ont également été discutés.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce et l'OAI se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur des thèmes d'intérêt commun. Ainsi, une délégation de la Chambre de Commerce, composée du Président **Michel WURTH**, du Directeur Général **Carlo THELEN** et des Directeurs **Gérard EISCHEN** et **Steve BREIER** a reçu une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Marc FEIDER** et **Pierre HURT** le 29 avril 2014.

Les travaux ont été poursuivis au cours de 2 réunions le 15 juillet 2014 et le 6 août 2014.

Le projet d'amendement de la loi OAI, l'application de la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire (plans sectoriels) et la suppression du taux de TVA super réduit de 3 % pour l'acquisition ou la rénovation de logements autres que ceux destinés à la résidence principale ont notamment été discutés.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ITM LE 7 MAI 2014

Le 7 mai 2014, **Robert HUBERTY**, Directeur de l'ITM, a rencontré au Forum da Vinci une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**, au sujet de la révision de la législation en matière d'établissements classés (commodo-incommodo), du projet de restructuration de l'ITM, du badge social et de l'opportunité d'une future séance d'information sur le rôle / mission / responsabilité du coordinateur de sécurité et de santé chantier (plan sécurité chantier, logistique du chantier,...).



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ACSSL LE 7 MAI 2014

Une délégation de l'Association des Coordinateurs de Sécurité et de Santé du Luxembourg (ACSSL), composée de son Président **Erwin BRUCH**, de sa Vice-Présidente **Muriel JOIRIS**, et du membre suppléant du Conseil d'Administration **Christian WATTE**, a été reçue le 7 mai 2014 au Forum da Vinci par **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA**, **Dany WINBOMONT** et **Pierre HURT**.

Cette réunion a porté sur les agréments pour les coordinateurs, les clauses techniques du CRTI-B en matière de mesures de sécurité de chantier, la future séance d'information sur le rôle / mission / responsabilité du coordinateur de sécurité et de santé et le plan d'installation chantier.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC L'ENERGIEAGENCE

Lors de 3 réunions de concertation de **Gilles CHRISTNACH**, **Steve WEYLAND** et **Max VON ROESGEN** avec **Birgit KNOCH** de l'énergieagence, qui ont eu lieu le 9 mai, le 27 juin et le 1^{er} août 2014, l'organisation et le contenu d'une formation spécifique pour les membres de l'OAI sur le calcul des ponts thermiques ont été définis.

Des informations sur cette formation peuvent être retrouvées sur www.eacademy.lu.



ENTREVUES AVEC LYDIE POLFER, BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LUXEMBOURG



© Vic Fischbach

La Bourgmestre de la Ville de Luxembourg (VDL) **Lydie POLFER**, accompagnée de l'Architecte-Directeur de la VDL **Martine VERMAST**, a reçu le 20 mai 2014 une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA**, **Sala MAKUMBUNDU**, **Marc FEIDER** et **Pierre HURT**.

L'application de la réglementation par la Ville de Luxembourg, l'information des membres OAI sur les changements d'interprétation des textes de la VDL et le délai de traitement administratif des dossiers ont notamment été discutés.

En ce qui concerne la procédure d'attribution de la mission d'architecte et d'ingénieurs-conseils pour le nouveau stade de football/rugby à la Cloche d'Or, l'OAI a plaidé pour l'organisation d'un concours pour la conception d'un tel objet d'envergure nationale.

Lydie POLFER souligne que, vu les délais très serrés en la matière, un marché négocié avec appel de candidatures international sera lancé pour lequel 3 à 4 équipes architecte-ingénieur génie civil-ingénieur génie technique seront retenues.

Une deuxième entrevue avec Lydie POLFER, accompagnée d'**Aloyse ACHTEN** et **Sandra MATHES**, avec Jos DELL, Andrea DE CILLIA et Pierre HURT, a eu lieu le 8 juillet 2014 et a porté sur la possibilité pour les ingénieurs-conseils de participer dans plusieurs équipes à la présélection de cet appel de candidature.

Vu la contrainte de temps très forte à laquelle est soumise la VDL, la procédure en cours ne sera pas modifiée et l'avis juridique de la VDL sera respecté, c'est-à-dire qu'un bureau ne pourra pas participer à plusieurs équipes au niveau de la présélection.

La Bourgmestre Lydie POLFER souligne que pour les prochaines procédures, la présélection se fera en deux temps : dans un premier temps la sélection des architectes, qui constitueront leur équipe pluridisciplinaire avec les ingénieurs du génie civil et du génie technique dans un deuxième temps.

L'Ordre utilisera cet exemple pour demander au Ministre François BAUSCH d'insérer les amendements nécessaires dans la mise à jour de la législation et de la réglementation sur les marchés publics qui sera entreprise dans le cadre de la transposition de la nouvelle directive européenne 2014/24/EU en la matière. En effet, l'interprétation actuelle n'est nullement adaptée au marché luxembourgeois.



REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR DE LA FONDATION DU MÉRITE EUROPÉEN À L'ARCHITECTE NORMAN FOSTER LE 26 MAI 2014 AU FORUM DA VINCI

La Médaille d'Or de la Fondation du Mérite Européen (FME) a été remise à **Lord Norman FOSTER** lors d'une cérémonie au Forum da Vinci à laquelle ont assisté plus de 200 personnes, parmi lesquelles le Ministre du Développement durable et des Infrastructures **François BAUSCH** et la Bourgmestre de la Ville de Luxembourg **Lydie POLFER**.

Après l'accueil par **Jos DELL**, Président de l'OAI, l'architecte **Jim CLEMES** a présenté la carrière de Norman FOSTER. Cette «laudatio» unique a particulièrement été appréciée par l'intéressé.

Après avoir reçu la Médaille d'Or des mains de **Jacques SANTER**, ancien Premier Ministre et Président du Conseil d'Administration de la FME, Norman FOSTER a tenu une conférence sur le thème de l'avenir de l'architecture en Europe suivie par un échange de vues avec l'audience.

Al'issue de la séance, la Ville de Luxembourg a offert un verre de l'amitié puis un dîner dans la Skybox en l'honneur de Norman FOSTER.





Aide pour les stagiaires dans les bureaux OAI

La fiche «Conseils, Informations, Règles sur la vie dans un bureau», établie par le Lycée Josy Barthel de Mamer, peut être consultée sur le site www.oai.lu à la rubrique «emploi» => «informations diverses».



VISITE DU FORUM DA VINCI PAR DES ÉLÈVES DU LYCÉE JOSY BARTHEL DE MAMER LE 21 MAI 2014

4 classes (90 élèves) du Lycée Josy Barthel de Mamer, accompagnées par **Sylvie STRASSER**, **Marie KETTER**, **Chrëscht CORNETTE** et **André WILDSCHUTZ**, ont visité le Forum da Vinci le 21 mai 2014.

Après une présentation succincte par le directeur **Pierre HURT** des moyens d'informations sur les professions OAI (brochure OAI «Il y a du Génie dans votre Quartier», site www.unplanpourtonavenir.lu et site www.oai.lu,...), **Fabrice RICHARD** (TETRA KAYSER ASSOCIES) a présenté le Forum da Vinci.

Il a également exposé les règles et usages du milieu professionnel des architectes et ingénieurs-conseils, ces élèves devant débiter peu après leur stage.

VOYAGE D'ÉTUDES À MOSCOU DU 28 MAI AU 1^{ER} JUIN 2014



33 personnes ont participé à ce voyage passionnant.

Le programme suivant avait été préparé par l'architecte **Peter KNOCH** de l'association Guiding Architects, qui a accompagné le groupe :

- ▶ Jeudi 29 mai 2014 : Altes Zentrum und Neues Moskau
- ▶ Vendredi 30 mai 2014 : Weltausstellungen
- ▶ Samedi 31 mai 2014 : Sowjetische Avantgarde
- ▶ Dimanche 12 mai 2013 : Transformationen.

Le groupe a également été reçu par SEM l'ambassadeur **Pierre FERRING** à l'Ambassade du Luxembourg à Moscou.



ENTREVUE AVEC LE MINISTRE CLAUDE MEISCH ET LE SECRÉTAIRE D'ETAT MARC HANSEN LE 2 JUIN 2014



Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Gilles CHRISTNACH**, **Steve WEYLAND** et **Pierre HURT**, a été reçue le 2 juin 2014 par **Claude MEISCH**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et par **Marc HANSEN**, Secrétaire d'Etat, accompagnés de leurs collaborateurs **Jos BERTEMES**, **Pierre DECKER**, **Jerry LENERT** et **Léon DIEDERICH**.

Dans le **domaine de l'enseignement primaire**, l'établissement de recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés a notamment été discuté. Après 2 réunions de préparation le 23 avril et le 9 juillet 2014 avec **Manuel ACHTEN** et **Claude SEVENIG** du Ministère de l'Education Nationale, une convention de collaboration, d'expertise et d'assistance technique de l'OAI avec le Ministère sera signée sous peu.

La délégation de l'OAI a souligné que l'OAI et la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie (FAI) se sont répartis la sensibilisation dans l'enseignement au Luxembourg, le primaire étant principalement du ressort de la FAI, et le secondaire du ressort de l'OAI.



Dans le **domaine de l'enseignement secondaire**, la délégation de l'OAI a présenté ses activités de sensibilisation dans les lycées aux professions OAI et à la qualité de notre cadre de vie (journées d'information dans les lycées). La réforme de l'enseignement secondaire et le suivi de la Foire de l'Etudiant 2013 placée sous le thème «Architecture, Ingénierie, Urbanisme, Construction» ont également été abordés.

Dans le **domaine de l'enseignement supérieur**, les discussions ont porté sur la création d'un registre de titres d'enseignement supérieur professionnels, la transposition de la directive européenne 2013/55/UE sur les qualifications professionnelles, la réforme de la Commission des titres auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et la table ronde OAI / CRP-HT sur les formations du secteur de la construction.

Dans le **domaine de la recherche**, la fusion des Centres de Recherche Publics Henri Tudor et Gabriel Lippmann et le CRTI-B ont été abordés.

Enfin, dans le **domaine de la jeunesse**, la bonne collaboration avec le Service National de la Jeunesse pour le Festival des Cabanes SNJ / OAI a été soulignée par la délégation de l'OAI.

TABLE RONDE «FORMATIONS POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION» LE 5 JUIN 2014

Afin de mieux coordonner les différentes offres de formation et de mutualiser les efforts, l'OAI, représenté par **Max VON ROESGEN**, et le CRP Henri Tudor, représenté par **Fabrice ABSIL**, organisent au moins une fois par an une table ronde «Formations pour le secteur de la construction».



Consultez cette nouvelle page dédiée à l'adresse construction.lifelong-learning.lu

L'objectif de ces réunions est, d'une part que chaque acteur ait une vue globale de l'offre de formation luxembourgeoise dédiée au domaine de la construction et d'autre part de dégager des pistes afin de mieux coordonner les activités respectives, d'identifier des collaborations potentielles et de mieux communiquer vers le secteur.

Dans le cadre de cette initiative, une page dédiée aux formations du secteur de la construction a été mise en place en avril 2014 sur le portail Lifelong Learning géré par l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) à l'adresse <http://construction.lifelong-learning.lu>.

Cette page est structurée autour de 4 thématiques principales :

- ▶ Gestion d'entreprise et de projet
- ▶ Techniques de construction
- ▶ Construction durable et efficacité énergétique
- ▶ Sécurité et santé.

Basée sur un système de mots-clés, elle est automatiquement complétée par les nouvelles formations proposées qui peuvent intéresser le secteur.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ALUSEAU LE 17 JUIN 2014

Une délégation de l'ALUSEAU, composée de son Président **Raymond ERPELDING** (SIACH), **Max BIELL** (SEBES), **Patrick KOSTER** (DEA), **Nico PUNDEL** (VDL), **Roland SCHAACK** (SIDEN), **Jean-Marie RIES** (SIDEEST) et **Jean WEICHERING** (SIDERO), a été reçue le 17 juin 2014 par une délégation de l'OAI, composée de **Andrea DE CILLIA**, **Marc FEIDER**, **Thierry FLIES**, **Joël THYS** et **Pierre HURT**.

Cette réunion a porté sur l'attribution des missions d'ingénieurs-conseils du domaine des eaux, les contrats-types pour les domaines des eaux, et les procédures d'approbation des projets par les différentes instances en charge de ces dossiers.

PROMOTION DANS LES ORDRES NATIONAUX 2014 : DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE MEMBRES OAI



Robert Wilmes

Francine CLOSENER, Secrétaire d'Etat à l'Economie, a procédé le 20 juin 2014 à la remise des décorations décernées aux membres OAI en présence de **Pierre HURT**, Directeur de l'OAI.

Les membres suivants ont été nommés Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne :
Architectes : **Frank Antoine ERPELDING**, **Frank WALLENBORN**, **André WILDSCHUTZ**.
Ingénieur-Conseil : **Robert WILMES**.



Frank Antoine ERPELDING et André WILDSCHUTZ avec la Secrétaire d'Etat Francine CLOSENER



1^{ER} BAUSCHÄDENFORUM OAI LE 26 JUIN 2014

L'OAI, en collaboration avec l'Association des Compagnies d'Assurances (ACA) et le courtier de l'OAI MARSH SA, ont organisé le 26 juin 2014 au Forum da Vinci le 1^{er} Bauschädenforum, auquel ont participé 70 personnes.

Après l'introduction par le président de l'OAI **Jos DELL**, **Stéphane BORRES** (MARSH SA) a présenté succinctement les couvertures Tout Risque Chantier (TRC) et Responsabilité Civile Décennale (RCD).

Les représentants des assureurs Foyer/Lalux/Bâloise, ont alors tenu une conférence lors de laquelle plusieurs exemples de sinistres concrets ont été mis en avant par thématique dans les domaines de la conception, du gros œuvre, des menus ouvrages, des équipements. Pour chaque sinistre, les pièges à éviter et l'implication des dommages d'un point de vue assurantiel ont été rapportés. Un lien a notamment été fait avec les contrats Responsabilité Civile Professionnelle et/ou TRC et/ou RCD et les raisons d'une acceptation ou d'un refus de prise en charge par le contrat.

Une table ronde, lors de laquelle des réponses ont été apportées aux questions posées par l'audience, a suivi les exposés.

Pierre HURT, Directeur de l'OAI, **Marc HENGEN**, Président du Comité de Direction de l'ACA, et Maître **Dominique BORNERT**, Senior Associate du cabinet Allen & Overy, conseiller juridique de l'OAI, ont conclu la séance.

Des réflexions sont en cours pour répéter cette initiative à un rythme biennuel.



SEMAINE NATIONALE DU LOGEMENT : RÉUNION DE CONCERTATION AU MINISTÈRE DU LOGEMENT LE 26 JUIN 2014

La Foire d'Automne, renommée Home & Living Expo, et la Semaine Nationale du Logement auront lieu cette année en parallèle du 11 au 19 octobre 2014.

La Journée de la Jeunesse lors de cette foire, qui sera organisée par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI mercredi 15 octobre 2014, a été préparée lors de cette réunion à laquelle ont participé **Nathalie BECK**, du Ministère du Logement, **Anthony LLOYD** et **André WILDSCHUTZ** pour le Lycée Josy Barthel de Mamer, **Raphaël KNEIP** du Ministère de l'Education Nationale et **Pierre HURT** pour l'OAI.

Les activités suivantes, entre autres, seront proposées lors de cette journée qui a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux aspects socio-économiques, énergétiques et architecturaux des nouvelles formes d'habitat :

- ▶ Nouvelles formes d'habitat conçues par les membres de l'OAI
- ▶ Exposition de projets des élèves du Lycée Josy Barthel de Mamer sur le stand OAI
- ▶ Exposition de maisons passives sur le stand myenergy
- ▶ Quiz et appel de candidatures à destination des jeunes concernant leurs idées / suggestions ou leurs projets en rapport avec le logement
- ▶ Présentation des professions du domaine de la construction sur le stand de l'OAI.

SAVE THE DATE:

Venez découvrir le stand de l'OAI n°1A15 du 11 au 19 octobre 2014 sous la verrière de Luxexpo à gauche après l'entrée!

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS OAI LE 27 JUIN 2014

La réunion annuelle des Présidents honoraires et des membres fondateurs de l'Ordre s'est tenue le 27 juin 2014 à Beckerich.

Les réflexions ont porté sur le suivi des entrevues OAI avec les Ministres de la nouvelle équipe gouvernementale en charge de dossiers touchant les professions OAI et les projets des 4 plans directeurs sectoriels.

Le Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures **Camille GIRA**, ainsi que le Bourgmestre **Thierry LAGODA** et **Fons JACQUES**, responsable du bureau LEADER, ont rejoint le groupe pour un échange de vues.

La journée s'est poursuivie par un programme de visites des réalisations récentes de la commune de Beckerich préparé par l'architecte **Albert GOEDERT**.



CONSTITUTION DU CONSEIL NATIONAL POUR LA CONSTRUCTION DURABLE LE 27 JUIN 2014



François THIRY, architecte, Premier Président du CNCD

© Jan Hamron

La création du Conseil national pour la Construction Durable (CNCD) résulte de la volonté commune du secteur de la construction et du Gouvernement de favoriser une approche concertée des représentants du secteur luxembourgeois de la construction face aux évolutions et aux opportunités importantes auxquelles ce secteur devra répondre dans le proche avenir.

Annoncée en décembre 2013 dans le programme gouvernemental, la création du CNCD est approuvée par le Gouvernement réuni en conseil au début de l'année 2014 et devient effective en date du 27 juin 2014. Les travaux du CNCD, préparés depuis plusieurs mois par les membres fondateurs, commencent officiellement à la rentrée de septembre sous forme de plusieurs groupes de travail thématiques.



Marc FEIDER et Max VON ROESGEN, délégués de l'OAI au CNCD

© Carlo Hommel

Association sans but lucratif, le CNCD regroupe les principaux représentants du secteur luxembourgeois de la construction au travers des membres fondateurs suivants: le CDEC (Conseil pour le développement économique de la construction), LuxReal (Real Estate Association of Luxembourg), le GFMC (Groupement des fabricants de matériaux de construction) et l'OAI.

Le Gouvernement luxembourgeois est représenté en tant que membre fondateur par les ministres ayant dans leurs attributions l'environnement, les travaux publics, le développement économique et l'énergie ainsi que le logement. 5 administrateurs représentent l'État et leurs ministères respectifs dans les organes de l'association. La présidence du CNCD est assurée en alternance par chacune des organisations membres.

Conseil d'Administration du CNCD

- ▶ **Président: François THIRY** (LuxReal)
- ▶ **Vice-Président: Mario GROTZ**
(Ministère de l'Économie)
- ▶ **Diane DUPONT**
(Ministère du Logement)
- ▶ **Tom EISCHEN**
(Ministère de l'Économie)
- ▶ **Marc FEIDER** (OAI)
- ▶ **Georges GEHL**
(Ministère du Développement durable et des Infrastructures)
- ▶ **Christian RECH**
(Groupement des fabricants de matériaux de construction / FEDIL)
- ▶ **Bruno RENDERS**
(Conseil pour le développement économique de la construction)
- ▶ **Max VON ROESGEN** (OAI)
- ▶ **Ricky WOHL**
(Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

Au-delà des professionnels du secteur de la construction, le CNCD s'adresse à l'ensemble de la société civile, tant au plan national qu'international. Le CNCD a vocation à coopérer avec les agences de promotion économiques et financières luxembourgeoises, notamment dans le cadre de la réflexion en cours sur le Nation Branding du Luxembourg.

L'association a notamment pour objet de promouvoir la construction durable, de contribuer à développer l'excellence des compétences de ses acteurs et d'améliorer la visibilité du secteur de la construction durable luxembourgeois au niveau international.

Le CNCD se profile comme un think tank, une source d'inspiration délivrant des informations et des recommandations accessibles pour le secteur de la construction et la société luxembourgeoise dans son ensemble. L'association est appelée à jouer un rôle d'observatoire, en amont des processus législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la construction durable.

Le conseil d'administration du CNCD a défini pour 2014-2015 un plan d'action et mis en place quatre groupes de travail thématiques portant sur:

- ▶ le cadre législatif, réglementaire et normatif, en particulier la certification environnementale des bâtiments et des quartiers et la définition de critères durables extra-financiers pour les marchés de travaux ;
- ▶ les formations et les qualifications;
- ▶ la mobilisation et la sensibilisation en faveur de la construction durable;
- ▶ la promotion du secteur à l'international.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME LE 14 JUILLET 2014

Pierre HURT a rencontré **Anne HOFFMANN**, Directeur Général de l'Office National du Tourisme (ONT) le 14 juillet 2014 au Forum da Vinci.

Cette réunion a porté sur les moyens d'intégrer l'architecture et l'ingénierie dans le programme de promotion du Luxembourg («Nation Branding»). Dans ce cadre, l'OAI et ses membres pourront contribuer à l'organisation des programmes des voyages d'études des journalistes étrangers au Luxembourg.

RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE GOCAL LE 14 JUILLET 2014

Une délégation du Groupement des Organismes de Contrôle Agréés Luxembourg (GOCAL), composée de **Ralf GEIGER**, Président GOCAL, et de **Christophe EISCHEN**, Vice-Président GOCAL, a été reçue le 14 juillet 2014 au Forum da Vinci par **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**.

Il a notamment été convenu d'organiser en 2016 une nouvelle séance d'information pour les membres OAI concernant la présentation des métiers d'organisme de contrôle agréé et de bureau de contrôle.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS LE 16 JUILLET 2014

Une délégation de la Chambre des Métiers composée de **Roland KUHN**, Président et de **Tom WIRION**, Directeur général, a été accueillie le 16 juillet 2014 au Forum da Vinci par **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**.

Une mise à jour de la **résolution commune Chambre des Métiers / OAI** de 1997 «Le secteur de la construction : Réflexions stratégiques pour son développement dans la région», la collaboration concepteurs – entreprises – artisans et les projets des 4 plans directeurs sectoriels ont notamment été discutés lors de cette réunion.



ENTREVUE AVEC LE PREMIER MINISTRE XAVIER BETTEL LE 29 JUILLET 2014



© Yves Kortum

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**, a été reçue le 29 juillet 2014 par le Premier Ministre **Xavier BETTEL**, accompagné de son conseiller économique **Marc BALTES**.

Le Premier Ministre a souligné la disponibilité de l'OAI pour traiter de manière efficiente les problèmes soulevés, et la collaboration constructive et ouverte avec l'OAI, qui a instauré une relation de confiance avec les différents Ministres en charge de dossiers touchant les professions OAI.

L'importance des professions libérales et leur plus-value pour notre société, la promotion de la culture de la construction de qualité au Luxembourg, la politique d'investissement et les retombées pour le marché luxembourgeois, les projets des 4 plans directeurs sectoriels, le projet de loi «Omnibus» et l'amendement de la loi OAI ont également été discutés.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CELLULE DE FACILITATION URBANISME ET ENVIRONNEMENT LE 29 JUILLET 2014

Une délégation de l'OAI, composée de **Claude BELCHE**, **Gabriella VENTRICE** et **Pierre HURT**, a été reçue le 29 juillet 2014 par **Jean-Claude OLIVIER**, Conseiller de direction adjoint au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, et **Julien HAVET**, coordinateur de la Cellule de Facilitation Urbanisme et Environnement (CFUE).

Les travaux de l'OAI pour le **guichet Urbanisme** dans le cadre de la convention d'expertise et d'assistance technique entre l'OAI et la CFUE sont accueillis très favorablement et un avenant à cette convention sera signé sous peu.

La conférence OAI / Tudor du 22 septembre 2014 à 17h30 au Forum da Vinci a également été préparée. Lors de cette manifestation, les activités de la CFUE seront présentées par **Paulette LENERT**, chargée de direction de la CFUE, et l'outil «Guide Urbanisme», développé par le groupe de travail OAI ad hoc sera présenté par **Julien HAVET**, **Claude BELCHE**, ingénieur-conseil, responsable du GT OAI «Guichet Urbanisme» et **Gabriella VENTRICE**, ingénieur-conseil en charge de la coordination du développement informatique du produit.

SAVE THE DATE:

Apprenez tout sur les initiatives de l'Etat, en collaboration avec l'OAI, en matière de **simplification administrative** lors de la conférence OAI / Tudor du 22 septembre 2014 à 17h30 au Forum da Vinci



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENERGIE LE 30 JUILLET 2014

Le 30 juillet 2014, **Tom EISCHEN**, Commissaire de Gouvernement à l'Energie, et **Daniel FLIES** de la Direction Générale de l'Energie, ont reçu une délégation de l'OAI, composée de **Gilles CHRISTNACH**, **Steve WEYLAND** et **Pierre HURT** au sujet de :

- ▶ la **performance énergétique** des bâtiments d'habitation et des bâtiments fonctionnels: application du règlement grand-ducal du 26 mai 2014 modifiant les règlements grand-ducaux en la matière, études de faisabilité, registre des certificats de performance énergétique mise en place par la Direction Générale de l'Energie et suivi des rencontres «café/croissant» Direction générale de l'Energie / myenergy / OAI.
- ▶ la **construction durable**: Conseil National de la Construction Durable (CNCD), création d'un centre de compétences de recherches en construction durable.

FORMATION CONTINUE | WEITERBILDUNG OAI - TUDOR

NOUVEAU
PROGRAMME
2014-2015

CYCLE DE FORMATION POUR ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS

WEITERBILDUNGSREIHE FÜR ARCHITEKTEN UND BERATENDE INGENIEURE

CONFORT ET BIEN-ÊTRE
KOMFORT UND WOHLBEFINDEN



CONSTRUCTION DURABLE
NACHHALTIGES BAUEN



HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
GESCHICHTE DER ARCHITEKTUR



MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS
BÜRO- UND PROJEKTMANAGEMENT



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BAUMATERIALIEN



Organisé par / Organisiert von

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGÉNIEURS-CONSEILS

tudor

PUBLIC RESEARCH CENTRE HENRI TUDOR



Afin de pouvoir offrir des formations innovantes répondant aux défis actuels, une réflexion approfondie a été réalisée avec la participation active d'acteurs institutionnels, sectoriels et issus des professions OAI :



Service des Sites et Monuments Nationaux | Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg | EnergieAgence | MyEnergy | CRTI-B | Administration des Bâtiments Publics | Université du Luxembourg | INFPC



www.oai.lu/formation

FORMATION CONTINUE | WEITERBILDUNG OAI - TUDOR

PROGRAMME 2014-2015

THÈME THEMA			
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE, CULTURE AU LUXEMBOURG ET VALORISATION DU BÂTI <i>GESCHICHTE DER ARCHITEKTUR & KULTUR IN LUXEMBURG, AUFWERTUNG VON GEBÄUDEN</i>			
 Histoire de l'architecture au Luxembourg		06/11/14	14:00-18:00
 Bâtiments anciens : techniques, matériaux de construction, pathologies de la maçonnerie ancienne		14/11/14	14:00-18:00
 Pratiques et législation en matière de conservation du patrimoine au niveau national et au niveau des communes		21/11/14	14:00-18:00
 Ueberlegungen zum Umgang mit unserem baukulturellen Erbe: Aktuelle Herausforderungen und Beispiele		28/11/14	14:00-18:00
CONFORT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE <i>KOMFORT, GESUNDHEIT UND WOHLBEFINDEN</i>			
 L'architecture bioclimatique		04/12/14	08:00-18:00
 Confort acoustique des constructions en bois		08/01/15	08:00-18:00
 Confort visuel : couleurs et matières		15/01/15	14:00-18:00
 Sick building syndrome : analyse et prévention		22/01/15	14:00-18:00
MANAGEMENT DE BUREAU, GESTION DE PROJET ET COLLABORATION <i>BÜRO-, PROJEKTMANAGEMENT UND ZUSAMMENARBEIT</i>			
 Législation, déontologie et contrats spécifiques aux professions OAI ; documentation/outils OAI - Responsabilités, droit des sociétés		27/01/15	14:00-18:00
 Législation et jurisprudence dans un projet de construction, d'infrastructure et d'urbanisme		28/01/15	14:00-18:00
 Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage		05/02/15	14:00-18:00
 Formation en matière de concours : manuel OAI		10/02/15	08:00-18:00
 Production et gestion de l'information : méthodes- outils- investissements		26/02/15	14:00-18:00
 Gestion des risques et règles de l'art dans la construction		03/03/15	14:00-18:00
 Durchführung von Bauverträgen nach VOB und CRTI-B für Baupraktiker		06/03/15	08:00-18:00
 Gestion de projet de construction et d'infrastructure dans le cadre de la collaboration Architectes-Ingénieurs		13/03/15	08:00-18:00
CONSTRUCTION DURABLE ET ENERGIE <i>NACHHALTIGES BAUEN UND ENERGIE</i>			
 La ville post carbone : les formes urbaines et la transition énergétique - le concept « transition towns »		20/03/15	14:00-18:00
 Suffizienz - Die Frage nach dem rechten Maß im bebauten Raum		26/03/15	14:00-18:00
 Gebäudeplanung im Sinne eines selektiven Rückbaus		02/04/15	14:00-18:00
 Dossiers PAP : Principaux problèmes rencontrés et éléments de réponse		23/04/15	08:00-18:00
 Zertifizierung von Zweckbauten: Welche Anforderungen stellen sich an den Planer (z.B. DGNB; BREEAM / LEED; HQE)		30/04/15	14:00-18:00
MATÉRIAUX, TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET INNOVATION <i>BAUMATERIALIEN, BAUTECHNIK UND INNOVATION</i>			
 Sichtbeton in der Architektur - Nachhaltig und kreativ einsetzbar		11/06/15	08:00-18:00
 L'acier dans la construction		05/06/15	08:00-18:00
 Natürliche Baumaterialien: technische Kriterien und ökologische Bewertung - sind natürliche Baumaterialien wirklich so umweltfreundlich?		25/06/15	14:00-18:00

Noms et CV des orateurs, descriptions détaillées des modules et informations pratiques sur www.oai.lu/formation



JURISPRUDENCE

RÉSERVES DU CONSTRUCTEUR ET ACCEPTATION DES RISQUES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE



La manifestation de réserves par le constructeur pour désapprouver un procédé de construction est-elle suffisante pour l'exonérer de sa responsabilité ?

Plus que de manifester des réserves, l'**entrepreneur de construction doit refuser l'exécution**, si les conditions ne sont pas réunies pour une exécution des travaux dans les règles de l'art. Ainsi le constructeur **doit résister aux instructions du maître de l'ouvrage** qui ne rencontrent pas les exigences constructives requises. Selon la jurisprudence « *le constructeur doit prévenir le client des dangers que risquent de provoquer les travaux et refuser de suivre les instructions du maître de l'ouvrage si celles-ci conduisent à des travaux non conformes aux règles de l'art. Il n'y a qu'une possibilité : résister. Les réserves sont insuffisantes* » (11.7.1985 L c/ K; St-Yves n°64 p.42, T.A. Lux. 05.06.1991, n°404/91). L'entrepreneur doit également refuser d'exécuter des travaux dans des conditions inacceptables ou sur un **support vicié ou inapproprié**, sous peine d'engager sa responsabilité. Il a été jugé que « *même à supposer que la société S. & Cie s.à r.l. dise vrai (...) et que la qualité des tuiles ne soit pas en cause, il resterait quand même que le dommage lui resterait imputable dès lors qu'elle aurait pu éviter celui-ci en refusant de continuer, malgré les instructions, les travaux de couverture sur un support non conforme aux règles de l'art.* » (Cour d'Appel de Luxembourg, 21 février 2001, Pasirisie 2006, p. 30). Par ailleurs, le constructeur ayant exécuté des travaux violant les règles de l'art **ne peut échapper à sa responsabilité au motif qu'il s'est conformé au contrat** ou au cahier des charges. Ainsi, « *un sous-traitant qui réalise une chape ne répondant pas à la résistance requise pour l'utilisation d'un hall industriel est responsable même s'il s'est conformé au contrat* » (Cour d'Appel de Luxembourg, 23 janvier.2002, n°25179 du rôle).

L'entrepreneur de construction peut-il être responsable en cas de vice de conception de l'architecte ?

L'entrepreneur de construction, s'il n'encourt en principe aucune responsabilité en cas de vice de conception, **ne peut cependant se comporter comme un exécutant incompetent et servile. Il reste tenu à un devoir de collaboration avec l'architecte, ainsi qu'à une obligation de renseignements et de conseils au profit du maître de l'ouvrage.** Il encourt une responsabilité *in solidum* (avec l'architecte) en cas de vice de conception *manifeste* et en l'absence de réserves de sa part. Il a été jugé que « *la mission de l'entrepreneur ne consistait pas simplement à « élever des murs », mais il devait collaborer avec l'architecte à la réalisation d'un projet de construction pour lequel il restait contractuellement tenu à une obligation de conseil envers le maître de l'ouvrage. [L'entrepreneur] était donc concerné par la question de savoir si la structure de l'édifice, telle que conçue par l'architecte, était assez rigide pour porter l'ensemble de la toiture sans se fissurer (...). En effet la « conception osée » de l'ouvrage en cause devait être manifeste pour tout professionnel du métier de construire, et, par conséquent, [l'entrepreneur] était tenu au moins de signaler les risques de fissuration à l'architecte et au maître de l'ouvrage en faisant des réserves sur sa responsabilité éventuelle* » (Cour d'Appel de Luxembourg (2ème chambre), 14 février 2007, arrêt civil, Nos 24525, 24921 et 25418 du rôle). Un jugement du 26 mai 2004 retient la responsabilité de l'entrepreneur dès lors que « *la construction n'a pas été réalisée conformément aux plans du bureau d'architectes* », en ajoutant que « *même à supposer, ce qui laisse d'être établi, un accord de l'architecte quant à cette modification des plans, ceci ne suffit pas à exonérer l'entrepreneur, tenu à une obligation de conseil, qui ne peut exécuter aveuglément* » (Tribunal d'arrondissement de Luxembourg – 26.05.2004 – 15e Chambre – Jugement commercial XV n° 443/04 – N° 80923 du rôle).

L'acceptation délibérée des risques par le maître de l'ouvrage

Si la jurisprudence se montre sévère et peu encline à exonérer de ses responsabilités le locateur d'ouvrage, même s'il a manifesté des réserves au cours des travaux, en revanche, il serait hâtif d'en déduire que l'acceptation délibérée du risque par le maître d'ouvrage resterait en toutes circonstances sans incidence. La notion « d'acceptation délibérée du risque » doit être distinguée de celle « d'immixtion fautive » du maître de l'ouvrage. Selon une jurisprudence constante, l'immixtion fautive du maître de l'ouvrage peut - dans certains cas admis très restrictivement par la jurisprudence - engager sa responsabilité, en exonération totale ou partielle de celle du constructeur. Mais il ne suffit pas pour le constructeur de démontrer l'immixtion fautive du maître de l'ouvrage : il doit aussi

prouver sa compétence dans le domaine d'activité concerné. A défaut, son devoir de conseil serait inévitablement objecté au constructeur. Il doit s'agir d'une compétence notoire (par exemple, un promoteur professionnel ou un maître d'ouvrage possédant son propre bureau d'études). Si l'on se réfère à la jurisprudence française (à défaut de jurisprudences luxembourgeoises publiées pertinentes), on constate que l'acceptation délibérée du risque par le maître de l'ouvrage a été sanctionnée dans diverses décisions. La Cour de Cassation française (Cass. 1re civ., 21 janv. 1997, *GAN c/ SCI Les Résidences de Lormont et a.*, arrêt n° 118 d) a ainsi validé un arrêt d'une cour d'appel ayant écarté la responsabilité des constructeurs: « *Mais attendu que, ayant constaté, d'abord, que les travaux de terrassement non prévus au contrat initial mais préconisés par les architectes en cours de chantier pour protéger les pavillons des eaux de ruissellement n'avaient finalement pas été commandés par le maître d'ouvrage, et ensuite que cette attitude avait justifié les plus expresses réserves de ces architectes, la cour d'appel, qui a ainsi caractérisé le risque pris délibérément et en connaissance de cause par le maître de l'ouvrage, en a déduit à bon droit qu'elle ne pouvait retenir la responsabilité des architectes, ni celle de l'entrepreneur* ».

Dans une autre affaire, la Cour d'Appel (Limoges, 12 février 1998) avait retenu l'entière responsabilité du constructeur, en soulignant que l'éventuel souci d'économie du maître de l'ouvrage n'exonère pas l'entrepreneur de sa responsabilité décennale fondée sur l'article 1792 du Code civil, que le professionnel incompetent avait l'obligation de refuser d'effectuer des travaux exigeants une technicité supérieure à la sienne, et que l'éventuelle compétence du maître de l'ouvrage en matière de construction n'est pas non plus cause d'exonération de l'entrepreneur. Or cet arrêt ait été cassé par la Cour de Cassation en ces termes :

« *Qu'en statuant ainsi, sans répondre aux conclusions [du constructeur], faisant valoir que les réserves émises par lui sur le résultat des travaux à exécuter, et qui étaient établies par des attestations produites, avaient été portées à la connaissance du maître de l'ouvrage, qui avait imposé à l'entrepreneur les matériaux à utiliser, et qu'il en résultait que [le maître d'ouvrage] avait, en toute connaissance de cause, pris le risque de faire réaliser un ouvrage pouvant présenter des désordres, la cour d'appel n'a pas satisfait aux exigences du texte susvisé* ».

Il faut toutefois insister sur le fait que, pour admettre l'acceptation des risques, de nature à exclure ou à limiter l'indemnisation du maître de l'ouvrage, le Juge judiciaire impose des conditions sévères de preuve. Le constructeur doit prouver, non seulement que le maître d'ouvrage a été parfaitement informé des risques encourus, mais encore de toutes leurs conséquences, de sorte que ce dernier a pris sa décision d'acceptation du risque en toute connaissance de cause. En outre, l'entrepreneur doit refuser l'exécution de travaux qu'il sait par avance inefficaces. Ainsi dans une affaire récente, le constructeur estimait avoir accompli son devoir de conseil en informant le maître de l'ouvrage de la nécessité d'une réfection totale de la toiture et de ce que les travaux provisoires qu'il souhaite ne sont pas suffisants. Dans son devis initial, le constructeur avait préconisé la dépose de la toiture en précisant que « *l'examen de la toiture montr(ait) que de simples réparations ponctuelles (n'étaient) pas envisageables* » et que « *le caractère vétuste général de la toiture empêch(ait) toute garantie de ces travaux* ». Par soucis d'économie, le maître de l'ouvrage avait néanmoins opté pour un second devis pour des travaux provisoires moins onéreux. La Cour de Cassation a validé l'arrêt de la Cour d'Appel qui avait condamné le constructeur à réparer le dommage résultant des infiltrations d'eau en toiture, en retenant (Cour de cassation française, chambre civile 3, 21 mai 2014, N° de pourvoi: 13-16855) : « *Mais attendu qu'ayant relevé, par motifs propres et adoptés, sans dénaturation, qu'il appartenait à la société SEP, en sa qualité de professionnelle, de faire des travaux conformes aux règles de l'art et d'accomplir son travail avec sérieux, ce qui n'avait pas été le cas ainsi que cela résultait du rapport d'expertise, et de refuser d'exécuter les travaux qu'elle savait inefficaces, la cour d'appel a, par ces seuls motifs, légalement justifié sa décision* ». Ainsi le professionnel doit refuser l'exécution de travaux voués à l'échec et ne pourra éluder sa responsabilité en invoquant l'acceptation délibérée des risques par le maître de l'ouvrage. Dans ce cas, on ne peut en effet plus parler d'un simple risque d'apparition de désordres à l'ouvrage même accepté par le maître de l'ouvrage, alors que l'apparition de malfaçons paraît certaine et inéluctable.

Maître Dominique Bornert
Allen & Overy

Conseiller juridique de l'OAI

RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS OAI

SÉLECTION JUSQU'AU 31 AOÛT 2014

02/04/14	Entrevue avec Francine CLOSENER , Secrétaire d'Etat à l'Economie
03/04/14	Réunion de concertation Ministère du Logement / groupe de travail OAI «Logement»
08/04/14	Entrevue avec François BAUSCH , Ministre du Développement durable et des Infrastructures, Carole DIESCHBOURG , Ministre de l'Environnement, et Camille GIRA , Secrétaire d'Etat
11/04/14	Réunion du groupe de travail OAI «CPE»
16/04/14, 30/06/14, 22/07/14	Réunion du comité scientifique des formations continues OAI / CRP-HT
17/04/14	Réunion du groupe de travail OAI «CNCD»
22/04/14, 08/05/14	Réunion du groupe de travail OAI «Réglement-type sur les bâtisses, les voies et les sites»
22/04/14	Réunion de concertation avec l'Ambassade du Luxembourg à Berlin : exposition sur l'architecture et l'ingénierie,...
23-24/04/14	«Architect@Work»
23/04/14	Participation au workshop concernant la réorganisation de l'Administration de l'Environnement
23/04/14, 09/07/14	Réunions de concertation avec le Ministère de l'Education Nationale : recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés
24-25/04/14	Assemblée générale du CAE à Padoue (Italie)
24/04/14, 16/05/14, 23/05/14, 06/06/14, 12/06/14, 20/06/14, 27/06/14	Formations continues OAI / CRP-HT
28/04/14, 19/05/14, 16/06/14, 15/07/14, 28/07/14	Réunions du Conseil de l'Ordre
28/04/14, 19/05/14, 16/06/14, 15/07/14, 30/07/14	Réunions de la Commission OAI «Inscriptions»
29/04/14, 22/07/14	Rencontres café-croissants Direction Générale de l'Energie / myenergy / membres OAI
29/04/14, 15/07/14, 06/08/14	Réunions de concertation avec la Chambre de Commerce
30/04/14, 14/05/14, 28/05/14	Réunions du comité de sélection Architectour.lu
02/05/14	Réunions de l' Advisory Board FIABCI 65th World Congress
05/05/14	Entrevue avec Félix BRAZ , Ministre de la Justice
06/05/14	Réunion du comité d'accompagnement du CRTI-B
06/05/14, 26/06/14	Réunions de concertation avec Editus
07/05/14	Réunion de concertation avec l' ITM
07/05/14	Réunion de concertation avec l' ACSSL
09/05/14	Réunion de concertation avec le LAM
09/05/14	Réunion du Comité des Architectes
09/05/14, 27/06/14, 01/08/14	Réunions de concertation avec l'énergieagence
12/05/14	Réunions de concertation sur le futur Conseil National de la Construction Durable
13/05/14	Réunion de concertation ALIAI / FAI / Revue Technique / OAI : programmes d'activités...
14/05/14	Seminaire EFCA sur les nouveautés de la directive européenne sur les marchés publics
14/05/14	Réunion du groupe de travail «Elaboration de l'offre de formation OAI / CRP-HT»
15/05/14	Réunion de concertation CDM / FDA / GDE / CC / Luxreal / OAI : abandon du taux de TVA de 3% pour l'acquisition ou la rénovation d'une résidence secondaire ou d'un logement à louer
16/05/14	Réunion Euroka : relance des activités
16/05/14, 16/07/14	Réunions du groupe de travail OAI «Constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés»
17-22/05/14	65th FIABCI World Congress
19/05/14	Réunion de préparation du Bauschädenforum OAI
20/05/14, 08/07/14	Entrevues avec Lydie POLFER , Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
21/05/14	Visite du Forum da Vinci par les élèves du lycée Josy Barthel de Mamer
22-23/05/14	Assemblée générale de l'EFCA à Varsovie
26/05/14	Remise de la Médaille d'Or de la Fondation du Mérite Européen à l'architecte Lord Norman FOSTER (200 participants)

28/05-01/06/14	Voyage d'études OAI à Moscou
02/06/14	Réunion du Comité des Ingénieurs-Conseils
02/06/14	Entrevue avec Claude MEISCH, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et Marc HANSEN, Secrétaire d'Etat
03/06/14	Conférence CDM / OAI «Das Comeback des Holzbaus»
04/06/14	Réunion du groupe patronal du Conseil Economique et Social
04/06/14, 25/06/14	Réunions du groupe de travail «Architectour.lu»
05/06/14	Table ronde «Formations du secteur de la construction»
06/06/14	Inauguration du pavillon luxembourgeois à la Biennale de Venise
12/06/14	Réunion du groupe de travail «25 ans OAI»
13/06/14	Réunion du groupe de travail «Manuel OAI sur les concours d'architecture»
16/06/14	Réunion de concertation avec l'Université du Luxembourg : formation PAP
17/06/14	Réunion de concertation avec l'Aluseau
20/06/14	Réunion du groupe de travail «BTS Bâtiments et Infrastructure»
20/06/14	Promotion de membres OAI dans les Ordres Nationaux au Ministère de l'Economie
24/06/14	Réunion de concertation avec le Ministère du Logement : Semaine Nationale du Logement 2014
25/06/14	Réunion du comité de pilotage de la formation continue en aménagement du territoire de l'Université du Luxembourg
26/06/14	Réunion du groupe de travail «25 ans OAI» avec Guy THEWES, Conservateur du MHVL
26/06/14	Bauschädenforum OAI (70 participants)
27/06/14	Journée des Présidents OAI
27/06/14	Fondation du CNCD
03/07/14, 24/07/14	Réunions de concertation FAI / LAM / OAI
09/07/14	Réunion du comité de gestion du CRTI-B
10/07/14	Réunion du groupe de travail «Logiciel de gestion de bureaux»
14/07/14	Réunion de concertation avec l'Office National du Tourisme
14/07/14	Réunion de concertation avec le GOCAL
15/07/14	Réunion de concertation avec l'Ordre des Architectes de Lorraine (France)
16/07/14	Réunion de concertation avec la Chambre des Métiers
16/07/14	Réunion du groupe de travail «Révision de la circulaire ministérielle aux communes n°3083 : prise en charge de projets par le Fonds de la Gestion de l'Eau»
21/07/14	Réunion du Conseil d'Administration du CNCD
22/07/14	Réunion du groupe de travail OAI «Collaboration entre membres OAI»
25/07/14	Réunion de concertation avec MARSH SA
29/07/14	Entrevue avec Xavier BETTEL, Premier Ministre
29/07/14	Réunion de concertation avec la Cellule de Facilitation Urbanisme et Environnement
30/07/14	Réunion de concertation avec la Direction Générale de l'Energie

ALIAI	Association Luxembourgeoise des Ingénieurs, Architectes et Industriels
ACSSL	Association des Coordinateurs de Sécurité et de Santé du Luxembourg
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CDM	Chambre des Métiers
CES	Conseil Economique et Social
CIGDL	Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg
CNCD	Conseil National de la Construction Durable
CRP-HT	Centre de Recherche Public Henri Tudor
CRTI-B	Centre de Ressources des Technologies de l'Information pour le Bâtiment
DSA	Département de la Simplification Administrative
EFAP	European Forum for Architecture Policies
EUROKA	Association des Ordres des Architectes de la Grande Région
FAI	Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie
FDA	Fédération des Artisans
FEDIL	Business Federation Luxembourg
FTI	Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs Intellectuels Indépendants
GDE	Groupement des Entrepreneurs
GOCAL	Groupement des Organismes de Contrôle Agréés luxembourgeois
LAM	Lëtzebuurger Architektur Musee asbl
MHVL	Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg
Tema.lu	Technology Managers Luxembourg
SNJ	Service National de la Jeunesse
UCVL	Union Commerciale de la Ville de Luxembourg
UEL	Union des Entreprises Luxembourgeoises

CONCOURS / RÉSULTATS

CONSTRUCTION D'IMMEUBLES À APPARTEMENTS ET LA CONCEPTION PAYSAGÈRE DES LOTS 1 & 2 DU PAP DOMAINE DU KIEM OUEST

Proclamation des résultats

5 décembre 2013

Maître d'ouvrage

Fonds Kirchberg

Objet du concours

Architectes et paysagistes pour la construction d'immeubles à appartements et la conception paysagère des lots 1 & 2 du PAP Domaine du Kiem Ouest

Type du concours

Concours restreint

Jury

M. Alain Guez, président, membre invité. Architecte et urbaniste, docteur en planification territoriale et environnementale, enseignant à l'École d'Architecture de Nancy ;
 Mme Laurence Crémel, paysagiste, membre invité ;
 M. Aloyse Achten, architecte représentant la Ville de Luxembourg ;
 Mme Véronique Bous, architecte du Fonds ;
 Mme Marianne Brausch, architecte du Fonds ;
 M. Guy Entringer, directeur, représentant la Société Nationale d'Habitations à Bon Marché (SNHBM) ;
 Mme Sonja Fandel, paysagiste, représentant la Ville de Luxembourg ;
 Mme Martine Schmitt, architecte, représentant l'Administration des bâtiments publics ;
 M. Bob Strotz, architecte, représentant de l'OAI.

LOT 1

PARTICIPANTS

- ▶ Temperaturas Extremas (Amann-Canovas-Maruri) architectes
Proap paysagistes
- ▶ Fabeck architectes et Conix Architects
Territoires paysagistes
- ▶ Arlette Schneiders architectes
BGHplan Umweltplanung und Landschaftsarchitektur
- ▶ Michel Petit architecte et Schilling Architekten
Lützow 7 C.Müller J.Weherberg Landschaftsarchitekten
- ▶ Paul Majerus architectes
Olm paysagistes
- ▶ Kapzul architectes et Kubota & Bachmann architects
MOZ Paysage
- ▶ Polaris architects et Atelier Kempe Thill architects
Bureau Bas Smets paysagistes

AUTRES PROJETS



Michel Petit architecte et Schilling Architekten
Lützow 7 C.Müller J.Weherberg
Landschaftsarchitekten



Paul Majerus architectes
Olm paysagistes

1^{ER} PRIX

Temperaturas Extremas (Amann-
Canovas-Maruri) architectes
Proap paysagistes

**2^{EME} PRIX**

Fabeck architectes et Conix
Architects
Territoires paysagistes

**3^{EME} PRIX**

Arlette Schneiders architectes
BGHplan Umweltplanung und
Landschaftsarchitektur

**AUTRES PROJETS**

Kapzul architectes et Kubota & Bachmann
architects
MOZ Paysage



Polaris architectes et Atelier Kempe Thill
architects
Bureau Bas Smets paysagistes

LOT 2

PARTICIPANTS

- ▶ Petitdidier Prioux architectes
Erik Dhont paysagistes
- ▶ Metaform architectes
Paula Paysage
- ▶ Steinmetz de Meyer architectes urbanistes
Areal Landscape Architecture
- ▶ Ofis arhitekti d.o.o.architectes
Bassinat Turquin Paysage
- ▶ AllesWirdGut Architektur
PlanSinn Büro für Planung und Kommunikation GmbH
- ▶ Valentiny hvp architectes
Kamel Louafi Landschaftsarchitekten

1^{ER} PRIX

Petitdidier Prioux architectes
Erik Dhont paysagistes



2^{EME} PRIX

Metaform architectes
Paula Paysage



3^{EME} PRIX

Steinmetz de Meyer architectes urbanistes
Areal Landscape Architecture



AUTRES PROJETS



Ofis arhitekti d.o.o.architectes
Bassinnet Turquin Paysage



AllesWirdGut Architektur
PlanSinn Büro für Planung und Kommunikation GmbH



Valentiny hvp architectes
Kamel Louafi Landschaftsarchitekten

753 PROJETS
D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'INGÉNIERIE



VIENT DE PARAÎTRE : GUIDE OAI 2014
RÉFÉRENCES ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS

Le livre est disponible au secrétariat de l'OAI au prix de 25 euros TTC (B, Boulevard Grand-Duchesse Charlotte à Luxembourg / Tél. +352 42 24 06 / Fax +352 42 24 57 / oa@oai.lu / www.oai.lu) (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00hrs et de 13.30 à 17.00hrs) et oa@oai.lu / www.oai.lu ou bien en effectuant un virement bancaire au CCP de l'OAI IBAN LU07 1111 1012 2049 0000, BIC CCPL3333 avec la mention «Guide 2014» et votre adresse complète.

SOUS LE HAUT PATRONAGE : DU MINISTRE DES CLASSES MOPERNES ET DU TOURISME
DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES
DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET À LA SANTE RÉGION
DU MINISTRE DU LOGEMENT
DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

8 mai 2013



CONGRESS FOR THE NEW URBANISM (CNU) CHARTER AWARDS 2014



Le 5 juin 2014, l'architecte Colum MULHERN a reçu lors de la cérémonie des CNU Charter Awards aux Etats Unis le «Urban Infill, Award of Merit for Excellence in Urban Design».

Sa grange vernaculaire à Weiler-la-Tour contraste avec les grands ensembles modernistes qui sont primés habituellement, mais le jury a estimé que le projet reflétait un nouvel état d'esprit pour aborder l'urbanisme.

Selon Colum Mulhern, la protection du patrimoine peut seulement être assurée par l'emploi de langages architecturaux traditionnels puisés dans le contexte en question. Qu'il s'agisse de la modification d'un bâtiment ou d'une nouvelle construction dans un cadre historique, nous savons par expérience que si nous ajoutons un élément à la mode du jour il serait démodé dans 20 ou 30 ans.

Nos bâtiments traditionnels ne sont jamais démodés. Ils seront toujours valables malgré les modes qui changent.

Ne serait-il pas préférable de puiser dans nos traditions, de s'inspirer des meilleurs exemples de notre patrimoine architectural pour construire les villes du futur?

C'est pour Colum Mulhern la seule façon de régénérer un patrimoine bâti que nous pourrions laisser en héritage à ceux qui viendront après nous.

Des informations complémentaires peuvent être consultées sur le site www.cnu.org.



FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE



► INFORMATIONS

Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg

1, rue de l'Acierie
L-1112 Luxembourg
T +352-42 75 55
E office@fondarch.lu
www.fondarch.lu

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 9:00-13:00 et de
14:00-18:00

**Heures d'ouverture de la
bibliothèque**
du mardi au vendredi
14:00-18:00
samedi 11:00-15:00



Stadgespräch



Conférence Michel Petit



Conférence «Memory & Invention»



Totally Lost

AGENDA ETE / AUTOMNE 2014

Sous réserve de modifications

CONFERENCES

Stadgespräch : «Going Public!»

Vos propositions pour l'espace public de la Ville de Luxembourg.
Lieu : Auditorium Cercle Cité.
Entrée libre.

► JEUDI 2 OCTOBRE 2014 A 18H30

Conférence «Ma petite architecture»

L'architecte luxembourgeois Michel Petit présentera ses projets récents et partagera sa vision de l'architecture.

La conférence sera donnée en langue luxembourgeoise.

Lieu : Auditorium Banque de Luxembourg, Bd Royal, Luxembourg.
Entrée libre.

► JEUDI 9 OCTOBRE 2014 A 19H

«Memory & Invention»

Enrique Sobejano est, avec Fuensanta Nieto, à la tête du bureau d'architecture mondialement renommé, Nieto Sobejano Arquitectos. Il viendra présenter leurs projets et leur vision de l'architecture

La conférence sera donnée en langue anglaise.

Lieu : Auditorium Banque de Luxembourg, Bd Royal, Luxembourg.
Entrée libre.

► JEUDI 23 OCTOBRE 2014 A 19H

EXPOSITIONS

«Modernity - loved, hated or ignored»

Exposition du Pavillon luxembourgeois à la Biennale d'Architecture de Venise 2014

Lieu : Ca' del Duca, Venise

► JUSQU'AU 23 NOVEMBRE 2014

«Totally Lost: exploration of abandoned european totalitarian architecture»

«Totally lost» un projet participatif ouvert et évolutif développé dans le cadre du projet européen «Architectures des régimes totalitaires du XXème siècle». Il consiste en une recherche photographique / vidéo à travers toute l'Europe ayant pour but de découvrir et photographier le patrimoine architectural abandonné des régimes totalitaires européens.

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg.

► VERNISSAGE LUNDI 6 OCTOBRE 2014 A 18H30

► EXPOSITION DU 7 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE 2014

► CONFERENCE MARDI 7 OCTOBRE 2014 A 18H30 A L'ABBAYE DE NEUMUNSTER

«Constructing Europe: 25 years of architecture»

European Union Prize for Contemporary Architecture - Mies van der Rohe Award 1988-2013.

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg.

► VERNISSAGE JEUDI 11 DECEMBRE 2014

► DU 12 DÉCEMBRE 2014 AU 21 FÉVRIER 2015

TABLEAU DE L'ORDRE

STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS EN DATE DU 31 AOÛT 2014

Tableau de l'Ordre

Nombre de personnes physiques:		
membres obligatoires et facultatifs	Architectes:	927
	Ingénieurs-conseils:	466
	Architectes d'intérieur:	41
membres honoraires:		14
stagiaires:		48
membres n'exerçant pas:		54
Total:		1550

Section des architectes

Membres obligatoires:	
Bureaux d'architectes:	628
▶ Siège social au Luxembourg:	475
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	153
Bureaux d'architectes d'intérieur:	34
▶ Siège social au Luxembourg:	34
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	0

Section des ingénieurs-conseils

Membres obligatoires:	
Bureaux d'ingénieurs-conseils:	235
▶ Siège social au Luxembourg:	191
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	44

Effectif des bureaux ayant leur siège au Luxembourg

Rem: effectif = associés + employés	
Bureaux d'architecture:	2106
Bureaux d'architecture d'intérieur:	61
Bureaux d'ingénierie:	2056
Total:	4223

STATISTIQUES PAR NATIONALITÉS en date du 31 août 2014

ARCHITECTES + ARCHITECTES D'INTERIEUR: Membres obligatoires:			
Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	250 (43 %)	2 (1 %)	252 (34 %)
Belgique	115 (20 %)	52 (30 %)	167 (22 %)
Allemagne	98 (17 %)	81 (47 %)	179 (24 %)
France	32 (6 %)	21 (12 %)	53 (7 %)
Autres	80 (14 %)	18 (10 %)	98 (13 %)
Total	575	174	749

INGENIEURS-CONSEILS: Membres obligatoires:			
Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	108 (45 %)	0 (0 %)	108 (36 %)
Allemagne	56 (23 %)	38 (75 %)	94 (32 %)
Belgique	45 (18 %)	8 (16 %)	53 (18 %)
France	23 (9 %)	4 (8 %)	27 (9 %)
Autres	14 (6 %)	1 (2 %)	15 (5 %)
Total	246	51	297

ESPACES D'UNE VIE

LES ARCHITECTES – LES INCONNUS



Roland BALDAUFF
Architecte diplômé

B – comme BALDAUFF Roland

Le 27 octobre 2005 lors de l'assemblée générale de l'OAI, **Roland BALDAUFF** a été nommé membre honoraire de l'OAI.

Curriculum Vitae

- ▶ Naissance le 20 mars 1936 à Luxembourg-Ville.
- ▶ Ecole primaire et Lycée de garçons à Luxembourg-Limpertsberg.
- ▶ Etudes d'architecture à l'Ecole Spéciale d'architecture à Paris après plusieurs entretiens avec d'anciens élèves tels que Robert Leer (†), Paul Retter († 1980), Michel Mousel ou Gaston Witry († 1974).
- ▶ Diplômé : DESA en 1962.
- ▶ Roland Baldauff est décédé le 31 janvier 2014, quelques semaines après ces interviews (inachevées).

Roland Baldauff, l'architecte

RH : Comment as-tu commencé ta carrière ?

RB : Comme presque tous les jeunes architectes j'ai fait des stages dans différents bureaux notamment chez Pierre Gilbert et Paul Retter, un groupement d'architectes chargé pendant ce temps du projet d'un grand ensemble administratif au Plateau du St-Esprit (le projet n'a pas été réalisé).

RH : Et l'OAL ?

RB : J'étais bien sûr membre de l'Ordre des architectes Luxembourg, qui à l'époque était une simple association professionnelle sans caractère légal comme l'OAI actuel. Mais l'OAL offrait aux jeunes l'occasion de rencontrer leurs aînés. Parmi les aînés d'ailleurs, certains étaient en fin de carrière sans avoir beaucoup de ressources puisque la possibilité de cotiser pour une pension n'a été ouverte aux professions libérales qu'en 1964.

RH : ... l'indépendance t'a tenté...

RB : J'ai ouvert mon propre bureau, vers 1965 situé 2 rue d'Aspelt, en collaboration avec Fernand Bintner († 1994). On faisait des projets de maisons, des résidences, le bâtiment des Postes à Colmar-Berg, la piscine à Vianden, le bâtiment administratif de la SEO à Luxembourg, ensemble avec Paul Retter, les PAG de Walferdange et Sanem, mais aussi des PAP.

RH : Qu'en est-il des concours ?

RB : Bien sûr on faisait des concours, parfois ensemble avec Jean Horger (ancien architecte-directeur de la Ville de Luxembourg).

RH : L'architecte indépendant Roland Baldauff est devenu fonctionnaire de l'Etat.

RB : En 1971 j'entre comme architecte aux Bâtiments Publics. Constant Gillardin était alors directeur et Narce Lutz architecte d'arrondissements.

..... une nouvelle ère est engagée au Luxembourg depuis la création en 1960 des Fonds d'investissement publics, alimentés par des plus-values budgétaires et des emprunts.

Les moyens financiers sont tels que l'administration peine à concrétiser l'important programme d'investissement du Gouvernement. Le pays se dote de l'infrastructure répondant aux besoins d'un Etat en plein essor : on construit des bâtiments administratifs, des bâtiments scolaires et sportifs, des maisons de retraite et on modernisait de nombreux bâtiments existants.



Maison à Weimershof

RH : Pourquoi une nouvelle loi en 1975 ?

RB : Cette loi permettait de mieux organiser l'Administration.

Par exemple : Pour éviter de gonfler le personnel en période de haute conjoncture, il est fait appel à la collaboration d'architectes et d'ingénieurs du secteur privé pour les projets d'envergure.

Ere passionnante pour le maître d'ouvrage public délégué qu'est en quelque sorte l'architecte des Bâtiments Publics. Les projets qu'il dirige et coordonne sont de plus en plus variés et complexes.

Peu à peu les directions européennes imposent l'organisation de concours à l'échelle internationale, procédure qui demande l'établissement de programmes et de règlements minutieux. Ensuite la collaboration avec certains lauréats s'avère certes intéressante, mais parfois compliquée.

RH : A propos des institutions européennes...

RB : L'ensemble de notre pays se modernise. La capitale, au caractère encore provincial, évolue rapidement dans le sens d'une métropole européenne à caractère cosmopolite. Le Kirchberg est le site d'implantation de la plupart des institutions européennes. Une grande partie des activités des Bâtiments Publics se consacre aux réalisations européennes.

RH : En 1988 tu as été nommé Directeur des Bâtiments Publics, une tâche difficile...

RB : Le 1er juillet 1988 je suis nommé Directeur de l'Administration des Bâtiments Publics (sous Marcel Schlechter). Mes principaux collaborateurs étaient : Fernand Otto, directeur-adjoint, Alex Fixmer, responsable des travaux neufs, Armand Loesch, responsable des services techniques et Yves Goergen, responsable des services régionaux.

Si cette équipe de direction à l'occasion de travailler avec de nombreux architectes et ingénieurs du secteur privé, auteurs de grands projets, elle peut aussi compter sur une équipe compétente de collaborateurs techniques et administratifs propre à l'administration.

RH : Le nombre de réalisations dans les années 80 et 90 sous la direction des Bâtiments Publics est considérable.

RB : Effectivement, le nombre de bâtiments conçus et réalisés est considérable et le volume bâti à entretenir augmente en conséquence.

Le pays a su profiter d'une longue période de prospérité pour se transformer en un Etat moderne orienté vers l'avenir. Et comme un Etat moderne et indépendant se doit d'être valablement représenté en Europe et dans le monde, nos ambassades ont également été modernisées voire même nouvellement construites comme à Vienne et à Bruxelles par exemple.

RH : Parlons un peu de tes autres tâches...

RB : J'ai été appelé à collaborer à de nombreux comités, commissions, fonds et jurys, dont:

- ▶ Le Fonds de rénovation de l'îlot Clairefontaine
- ▶ Le Fonds de rénovation de la Vieille Ville
- ▶ Le Fonds Kirchberg
- ▶ Le fonds du Logement
- ▶ La Commission des Sites et Monuments Nationaux.

RH : ... et sûrement encore d'autres



De g. à dr. : Armand Loesch, Fernand Otto, Constant Gillardin, Roland Baldauff

RH : En 2001 c'est la retraite

RB : Effectivement je quitte les Bâtiments Publics le 20 mars 2001 pour partir à la retraite. Six ministres des travaux publics ont couverts cette période de 30 ans chez les Bâtiments Publics, à savoir Jean-Pierre Buchler, Jean Hamilius, René Konen, Marcel Schlechter, Robert Goebbels (2x) et Erna Hennicot-Schoepges.

Roland Baldauff : le sportif

Depuis sa jeunesse Roland Baldauff s'adonne à la natation. Plusieurs fois champion de Luxembourg de natation (crawl et papillon) dans les années 50, il participe en 1954 aux Championnats d'Europe à Turin et en 1958 à ceux de Budapest.

Voici un extrait d'un texte rédigé par Roland Baldauff qui montre son humour profond :

« En 1954 je participe aux Championnats d'Europe à Turin. Pour des raisons d'économie nous ne logeons pas à l'hôtel mais au camping. Je me présente au départ avec un maillot non réglementaire, trop court sur le côté. Le juge-arbitre m'expulse de la ligne de départ: costume da bagno troppo corto ! dit-il. J'appelle au secours un copain qui enlève son maillot – 10 cm donc conforme – que j'enfile vite sur le mien. Je cours au départ et lui au vestiaire ».

« En 1958 nous ne manquons pas de culot. Nous sommes aux Championnats d'Europe à Budapest avec un relais 4 x 100 m, 4 nages. Rudy Muller, Erny Schweitzer, René Wagner et votre serviteur, avec un nouveau maillot. Nous rentrons à Luxembourg en faisant semblant d'avoir sauvé l'honneur. Nous laissons croire que nous avons devancé la Pologne. Je peux l'avouer aujourd'hui, les Polonais ont été disqualifiés. Ils n'avaient pas de maillots réglementaires ».

Secrétaire général de 1963 à 1969 : Roland Baldauff reprend en 1972 la tête de la fédération de natation et de sauvetage en tant que président, ceci jusqu'en 1994. C'est ainsi qu'il a des grands mérites pour les installations sportives de la Coque au Kirchberg.

Roland Baldauff avait également beaucoup d'intérêts pour les arts, et notamment la peinture. Ady Deville était son peintre préféré.

Distinctions

- ▶ Médaille d'honneur de la FLNS en 1993 (Dirigeant et sportif méritant).

Décorations

- ▶ Grand officier dans l'ordre de la Couronne de Chêne.
- ▶ Légion d'honneur.



Roland Baldauff, dirigeant et ancien sportif

PROGRAMME D'ACTIVITÉS PUBLIQUES OAI

► **Lundi 22 septembre 2014 à 17h30**

Conférence OAI / Tudor de la rentrée

Initiatives de l'Etat, en collaboration avec l'OAI, en matière de simplification administrative, par Paulette LENERT, Coordinateur général au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative (MFPRA)

Nouveau programme de formations continues OAI / CRP-HT 2014-2015

Remise des certificats de participation au cycle 2013-2014 par le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Marc HANSEN.

Lieu : Siège OAI - Forum Da Vinci

► **Du samedi 11 au dimanche 19 octobre 2014**

Home & Living Expo 2014 et Semaine Nationale du Logement

Organisée par le Ministère du Logement et Luxexpo

Participation OAI : présentation du Guide OAI Références 2014, nouvelles formes d'habitat conçues par les membres de l'OAI,...

Lieu : Luxexpo (Luxembourg-Kirchberg)

► **Mercredi 15 octobre 2014 à partir de 17h30**

Journée de la Jeunesse sur Home & Living Expo 2014

Organisée par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI

Activités : Exposition de projets des élèves du Lycée Josy Barthel de Mamer sur le stand OAI, quiz et appel de candidatures à destination des jeunes concernant leurs idées / suggestions ou leurs projets en rapport avec le logement, présentation des professions du domaine de la construction,...

Lieu : Luxexpo (Luxembourg-Kirchberg)

► **Mercredi 22 octobre 2014 à partir de 17h30**
Attention : changement de date : initialement prévue le 23 octobre 2014!

Assemblée générale OAI

suivie d'une conférence du Ministre François BAUSCH sur les projets des 4 plans directeurs sectoriels

Lieu : Siège OAI - Forum da Vinci

Manifestation réservée aux membres de l'OAI

► **Octobre 2014**

Publication de la 2^{ème} édition d'Architectour.lu

► **Jeudi 6 novembre 2014 de 14h à 18h**

Module 1 : Histoire de l'architecture au Luxembourg

Cycle 2014-2015 de formations continues OAI / CRP-HT

Lieu : Siège OAI - Forum da Vinci

Information et inscription sur www.oai.lu/formation

► **Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2014**

Foire de l'Etudiant 2014

Participation OAI : stand d'information sur les professions OAI : architecte, ingénieur-conseil, architecte d'intérieur, urbaniste-aménageur, arch.-/ing.-paysagiste

Lieu : LuxExpo

► **Vendredi 14 novembre 2014 de 14h à 18h**

Module 2 : Bâtiments anciens : techniques, matériaux de construction, pathologies de la maçonnerie ancienne

Cycle 2014-2015 de formations continues OAI / CRP-HT

Lieu : CRP-HT (Luxembourg-Kirchberg)

Information et inscription sur www.oai.lu/formation

Le prochain bulletin OAI INFO (rapport d'activités) sera publié en octobre 2014

IMPRESSUM: EDITEUR: OAI ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS / **CONSEIL DE L'ORDRE:** PRESIDENT: Jos DELL / VICE-PRESIDENT: Andrea DE CILLIA / SECRETAIRE GENERALE: Sala MAKUMBUNDU / TRESORIER: Marc FEIDER / MEMBRES: Gilles CHRISTNACH, Max VON ROESGEN, Steve WEYLAND / **REDACTION** : Pierre HURT, DIRECTEUR / Yann JEGU, CHARGE DE MISSIONS / **PHOTOS** : Pierre HURT / **ADRESSE** : OAI / FORUM DA VINCI / 6, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE / L-1330 LUXEMBOURG / TELEPHONE: +352 42 24 06 / FAX: +352 42 24 07 / E-MAIL: oai@oai.lu / WEB: www.oai.lu / HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8.30 A 12.00 H ET DE 13.30 A 17.00 H / **CONCEPTION:** ROSE DE CLAIRE, DESIGN. / **IMPRESSION:** IMPRIMERIE CENTRALE / **TIRAGE:** 3000 EXEMPLAIRES

DIFFUSION: Le bulletin est envoyé aux 1550 membres de l'OAI ainsi qu'à 1350 décideurs des secteurs public et privé au Luxembourg et à l'étranger.